



Randonnée n°1680076

Parcours balisé N°66.

Une randonnée comportant de grandes parties en sous-bois avec quelques beaux points de vue depuis les quelques fenêtres naturelles dans les haies.

Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	6,88 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	61 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	61 m	Région :	Puisaye
Point haut :	325 m	Commune :	Fontaines (89130)
Point bas :	255 m		

Description

Départ depuis le parking de la salle des fêtes située à la sortie Nord du village de Fontaines.

(D/A) À la sortie du parking, partir en direction du bourg de Fontaines. Atteindre rapidement l'intersection de quatre voies en empruntant le trottoir de droite. Partir à droite en direction de Mézilles. Parcourir une centaine de mètres pour tourner à droite en direction des Berthelots.

(1) Se diriger sur la droite. Le goudron s'achève rapidement et après l'entrée dirigeant vers une aire de stockage de bois un chemin prend place. Le poursuivre toujours direction Nord pour atteindre une voie de desserte. La prendre sur la droite pour la quitter rapidement en tournant à gauche. Après une légère courbe de la route, repérer sur la droite une entrée sous futaie.

(2) Pénétrer par cette dernière en sous-bois et conserver le chemin principal qui s'achève sur une voie routière.

(3) Partir sur la droite, laisser la première voie desservant quelques maisons. Continuer à descendre pour trouver une route latérale juste avant une propriété. L'emprunter en tournant à droite et aboutir sur la D955.

(4) Traverser avec une **grande prudence** et continuer sur l'accotement de gauche jusqu'au carrefour proche indiquant les Carreaux. Prendre cette direction jusqu'au Y formé par les rues à l'entrée du hameau. Serrer sur la droite et descendre cette petite route en laissant les Bezots sur la droite, puis en traversant le Ru des Vernes. Arriver en lisière du Bois de la Ravière.

(5) Prendre sur la droite le chemin qui longe au départ un pré à main droite et s'enfonce rapidement en sous-bois.

(6) Devant la lisière du bois, ne pas continuer tout droit en sous-bois, mais tourner à droite dans le chemin pas très évident au tout début. Quitter ce chemin encaissé en pleine ligne droite pour partir sur la droite et rejoindre le Bas-Jaffot.

(7) Virer à gauche à hauteur de la maison sans passer sur la route de desserte. Continuer tout droit, atteindre le château du Thabor et poursuivre toujours tout droit en laissant les allées de droite. Arrivé à l'entrée de Fontaines, virer à droite, remonter la rue pour retrouver le carrefour du départ. Là, tourner à droite, traverser aussitôt la rue principale sur le passage protégé. Tourner à droite et conserver ce trottoir de gauche pour se diriger vers le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Les allées de part et d'autre de la voie d'accès au Thabor sont privées, merci de ne pas les emprunter.

Toilettes et eau en bonne saison sur le parking départ.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°66 inscrit sur

Points de passages

- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 47.69485° / E 3.258777° - alt. 316 m - km 0
- 1 Carrefour de routes en Y**
N 47.693478° / E 3.255901° - alt. 320 m - km 0.56
- 2 Chemin pénétrant en sous-bois**
N 47.703433° / E 3.258595° - alt. 309 m - km 1.75
- 3 Voie goudronnée à Bel-Air**
N 47.711413° / E 3.267081° - alt. 296 m - km 2.86
- 4 Débouché sur la D955**
N 47.71176° / E 3.271394° - alt. 274 m - km 3.32
- 5 Chemin pénétrant en sous-bois**
N 47.703838° / E 3.274098° - alt. 271 m - km 4.6
- 6 Fin de partie dégagée, arrivée en lisière de bois**
N 47.69879° / E 3.267564° - alt. 285 m - km 5.37
- 7 Petite place de retournement**
N 47.698725° / E 3.262758° - alt. 301 m - km 5.78
- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 47.694853° / E 3.258775° - alt. 316 m - km 6.88

plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en décembre 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

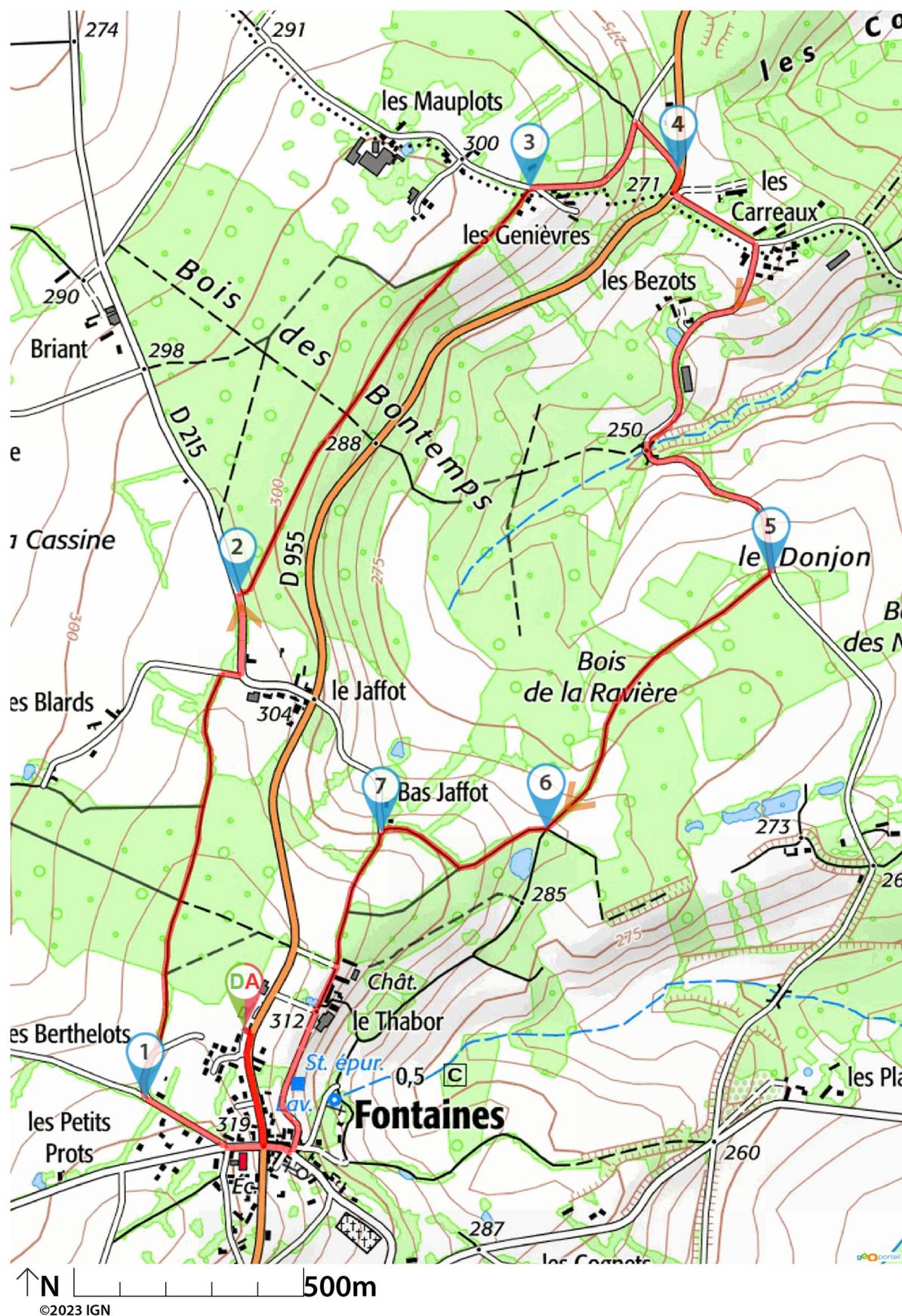
A proximité

Un coin pique-nique est possible au lavoir à impluvium. Pour l'atteindre, juste à l'entrée dans le village en sortant du Chemin du Thabor, prendre 2 fois de suite à gauche et le trouver à 200 m. Il est couvert et protège aussi bien de la pluie que du soleil.

Visite possible de Toucy, Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-thabor/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.